

PROCEDURES D'AFFECTATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR après les classes de terminale S, STI ou PROFESSIONNELLE.

Suivant la poursuite d'études	
Section de STS, DUT et L1 de l'Académie de Rennes	CPGE et Ecole d'Ingénieurs de toutes Académies ainsi que STS et DUT des Académies limitrophes
SITE	
http://candisup.univ-bretagne.fr	www.admission-postbac.fr
1^{ère} ETAPE : Inscription par Internet	
2 ^{ème} quinzaine de février : envoi au domicile d'un courrier (attribution code personnel d'accès à « Candisup » avec résumé et calendrier de la procédure)	Ouverture du serveur pour information depuis le 6 décembre. Attention il est nécessaire d'avoir une adresse électronique valide pendant l'intégralité de la procédure
Dimanche 20 janvier : début de saisie des vœux	
Mars : conseils de classe de terminale	
Samedi 1 ^{er} mars : début saisie des vœux Lundi 31 mars : fin de saisie des vœux / fermeture du serveur	Mardi 25 mars : fin de saisie, liste ordonnée des vœux obligatoire
2^{ème} ETAPE : Constitution des dossiers de candidature	
Constitution du dossier électronique Possibilité demande « diagnostic-conseil, DDU » auprès des 4 universités.	Imprimer fiches de vœux à partir du dossier électronique si nécessaire pour dossier papier Dossier « papier » : documents à joindre selon formation
Du 7 au 30 avril : restitution des avis DDU sur le site	Dossier expédié ou remis obligatoirement à l'établissement pour CPGE
Vendredi 18 avril : limite d'envoi des dossiers « papier » complets aux établissements d'accueil	Vendredi 04 avril : limite d'envoi dossier « papier »
Vers le 15 mai : envoi au domicile d'un courrier à tous les candidats ayant déposé au moins 1 vœu : récapitulatif des vœux et suite de la procédure	Du 8 mai au 12 mai : contrôle de la réception des dossiers :
Lundi 28 avril au mardi 27 mai : commissions d'admission – accès sélectif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consultation régulière de la messagerie électronique : message si pièces manquantes ➤ Connexion sur dossier électronique pour contrôler réception des dossiers « papier » dans établissements sollicités
3^{ème} ETAPE : Résultats et réponses	
Vendredi 30 mai : affichage des résultats d'admission sur Candisup	Changement de l'ordre des vœux possible jusqu'au 31 mai minuit
Phases de choix pour les candidats : connexion Candisup obligatoire Accès libre (université) : du 30 mai au 16 juin : choix d'une seule formation Accès sélectif : 3 phases de choix <ul style="list-style-type: none"> ➤ Du 30 mai au 08 juin : 1^{ère} phase ➤ Du 11 juin au 16 juin : 2^{ème} phase ➤ Du 19 juin au 23 juin : 3^{ème} phase 	Phases d'admission : consultation du dossier électronique à chaque phase, répondre aux propositions avant le vendredi 14h sinon élimination. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Du 3 juin 14h au 6 juin 14h : 1^{ère} phase ➤ Du 10 juin 14h au 13 juin 14h : 2^{ème} phase ➤ Du 17 juin 14h au 20 juin 14h : 3^{ème} phase ➤ Chaque mardi suivant jusqu'au 29 juillet : autres phases pour les formations d'ingénieurs
4^{ème} ETAPE : L'inscription administrative	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Après « oui » définitif sur Internet, se préoccuper de l'inscription dans l'établissement ➤ procédure complémentaire, si pas de solution, inscription possible directement auprès des établissements par candidature sur places vacantes 	